

Nombre de conseillers
En exercice : 29
Présents : 24
Votants : 28
Date de la convocation : 8 décembre 2009

N° 86

L'an deux mille neuf et le quatorze du mois de décembre, le Conseil municipal de la Commune de Juvignac s'est réuni en session ordinaire sous la Présidence du Maire.

PRÉSENTS : Mme SANTONJA, M. COMBE, Mme LABORDE, M. CONTE, Mme ROMÉRO, M. OUSSET, Mme GAUZY CHABLE, MM ALLOUCHE, BOUISSEREN, CAPRON, Mme RAMON BOTONNET, M. PAUL, Mme CARRETIER, M. CARILLO, M. SAUVAN, MM LE NGUYEN, GRÉPINET, TALBOT, FÉVRIER, Mme TARAYRE, M. BOUSQUEL, Mme BOULANGÉ, MM PLANCHERON, SAVY

PROCURATIONS : Mme PLAYS en faveur de Mme GAUZY CHABLE
Mme ALQADI NASSAR en faveur de Mme LABORDE
Mme FONS VINCENT en faveur de M. OUSSET
Mme CONFAIS en faveur de M. SAUVAN



ABSENTE : Mlle VAN ELST

CRECHE MULTI-ACCUEIL LA MAISON du PETIT PRINCE

Autorisation de programme/crédits de paiement -Annulation

Rapporteur : Monsieur OUSSET

Par délibération du 25 septembre 2008, le Conseil municipal avait décidé de recourir à la procédure de gestion des investissements en autorisation de programme/crédits de paiement, pour l'opération 74 « CRECHE MULTI-ACCUEIL LA MAISON du PETIT PRINCE ».

Des crédits avaient été inscrits aux budgets 2008 et 2009.

Considérant :

- que les travaux de construction de ce bâtiment sont en passe d'être terminés
- que les crédits inscrits aux budgets 2008 et 2009 sont suffisants
-

Il est proposé au conseil municipal d'annuler, au vu des décomptes généraux qui seront fournis, le reliquat de crédit ayant fait l'objet de cette autorisation de programme.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, adopte la proposition de Monsieur OUSSET, à l'unanimité des suffrages.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an sus dits.

Acte rendu exécutoire
après dépôt en préfecture
le 16/11/2009
et publication
le 16/12/2009


Le Maire
S. Sauvage